

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 décembre 2023

### Ambition vélo : La Région fait sa révolution

La Région est pleinement engagée pour le développement de la pratique du vélo dans toutes ses dimensions, sportive, économique, touristique, et pour les déplacements du quotidien. Ce jeudi 21 décembre, de nouvelles mesures viendront renforcer l'ambition régionale pour le vélo et seront soumises au vote de l'assemblée régionale. Ces mesures visent à proposer de nouveaux services pour répondre à la problématique du dernier kilomètre, faciliter la complémentarité des modes de transports et accompagner l'émergence d'une « génération vélo ». Une ambition en écho à la politique régionale de développement des mobilités durables.

*« Je veux faire des Pays de la Loire une Région phare du vélo dans notre pays. C'est avec une politique vélo forte que nous accompagnerons les nouvelles générations de cyclistes du quotidien, en proposant des actions concrètes et en se donnant les moyens de les mener à bien. Je veux souligner le potentiel de développement du vélo dans notre région, comme levier de nos mobilités durables, d'attractivité touristique et de dynamisme économique. Ce que l'on fait aujourd'hui pour le vélo, c'est une révolution ! », souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.*

#### De nouveaux services pour faciliter l'intermodalité

La stratégie de mobilité régionale est résolument tournée vers l'offre, avec l'objectif de répondre à la problématique du « dernier kilomètre », grâce à :

- **La création de services de location de vélo à assistance électrique :**
  - Location de courte durée à proximité des gares pour les usagers du TER (abonnés ou non) avec un système de réservation en amont : déploiement sur 30 gares dès 2025.
  - Location longue durée, ouverte à tous les habitants des territoires dépourvus de ce service (mise en œuvre en 2025).
- **Des stationnements vélo sécurisés dans toutes les gares d'ici 2025** – Service gratuit et ouvert à tous les usagers du train (abonnés ou non).

#### Un financement sans précédent pour les aménagements cyclables

Le Contrat de Plan Etat-Région mobilités 2023-2027 comprend, pour la 1<sup>re</sup> fois, un volet « vélo » auquel est dédié un investissement sans précédent de 121 M€ pour les infrastructures cyclables.

Par ailleurs, la sécurisation des voies cyclables est déterminante pour le cyclotourisme comme pour les trajets du quotidien, c'est pourquoi la Région :

- **Investit 1,5 M€ par an pour cofinancer les aménagements cyclables sécurisés vers les gares et points d'arrêts routiers** du réseau Aléop.
- **Mobilisera 5M€ par an pendant 10 ans pour atteindre 50% des itinéraires cyclables du Schéma Régional Véloroutes en site propre** (ex : La Loire à Vélo, La Vélodyssée, La Vélo Francette). Soit 1700 km de voies sécurisées et exclusivement dédiées au vélo.

#### CONTACTS PRESSE

**Christelle Jousset** : christelle.jousset@paysdelaloire.fr – T. 02 28 20 51 23 / M. 06 07 97 86 10

**Sophie Ferger** : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – T. 02 28 20 65 30 / M. 07 72 21 16

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Faire émerger une « génération vélo »

Il y a un véritable enjeu à accompagner l'usage du vélo au quotidien par les jeunes. La Région propose 3 mesures phares pour faciliter et inciter à l'éco-mobilité scolaire :

- **Des stationnements vélos sécurisés dans les lycées** : 100% des lycées équipés d'ici 2028.
- **Développer des itinéraires cyclables depuis et vers les lycées** :
  - En 2024, un audit sera réalisé dans une quinzaine de lycées publics pour prioriser les projets d'itinéraires les plus pertinents.
  - 3 M€ par an seront mobilisés pour cofinancer avec les collectivités les travaux nécessaires pour ces infrastructures.
- **Accélérer le changement de comportement des scolaires** par des actions d'incitation : pérennisation du Défi mobilité du 15 au 21 avril 2024, actions en partenariat avec les associations membres du Collectif Régional Vélo.

La création du Région Pays de la Loire Tour, dont la 2<sup>ème</sup> édition se déroulera du 2 au 5 avril 2024, vise également à développer la pratique des jeunes en leur donnant envie : ils sont associés aux animations en marge du Tour : savoir rouler, prévention routière, « Défie un champion ! » dans les lycées, promotion sport santé.

### Structurer la filière du réemploi et améliorer l'attractivité des métiers

Le vélo en Pays de la Loire, ce sont aussi des pépites industrielles comme la Manufacture Française du Cycle à Machecoul-Saint-Même, numéro 1 des fabricants de vélos en France, qui fêtera ses 100 ans en 2025 ou encore Arcade Cycles à La Roche sur Yon, inscrite à la 1<sup>ère</sup> promotion ETIncelles, dont la nouvelle usine sera inaugurée en 2024 et vise à tripler sa production.

La filière vélo représente une source importante de création d'emplois pour les prochaines années, avec un potentiel de développement de la filière du réemploi. En s'appuyant sur la vitalité de l'écosystème local, la Région a pour objectifs :

- **La création de formations professionnelles spécifiques**, en réponse aux besoins exprimés par la filière.
- **Promouvoir l'attractivité des métiers du cycle auprès des jeunes.**
- **Consolider les emplois sur les territoires**, avec des emplois non délocalisables et vecteurs d'inclusion sur la filière de la seconde vie du vélo.

#### CONTACTS PRESSE

**Christelle Jousset** : christelle.jousset@paysdelaloire.fr – T. 02 28 20 51 23 / M. 06 07 97 86 10

**Sophie Ferger** : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – T. 02 28 20 65 30 / M. 07 72 21 16

